

MILIEUX RURAUX

PRISE EN COMPTE DE LA BIODIVERSITÉ EN MILIEU RURAL

Les milieux agricoles et les friches post-culturelles abritent une faune et une flore qu'il est aussi important de prendre en considération.

D'une part, l'intégration de la biodiversité au sein des parcelles cultivées contribue à diversifier les niches écologiques et favoriser l'installation « d'auxiliaires de cultures », organismes contribuant à lutter contre les ravageurs. D'autre part, le maintien d'îlots ou de couloirs laissés en libre évolution assure une continuité dans les corridors écologiques.

Enfin, certaines espèces sont susceptibles d'être peu communes et bénéficient parfois d'un statut de protection.

GESTION DIFFÉRÉE ET FAUCHE TARDIVE

A l'image de l'ensemble des milieux ouverts présents sur la commune, il convient de réaliser une gestion différée des milieux ruraux pour en préserver la biodiversité.

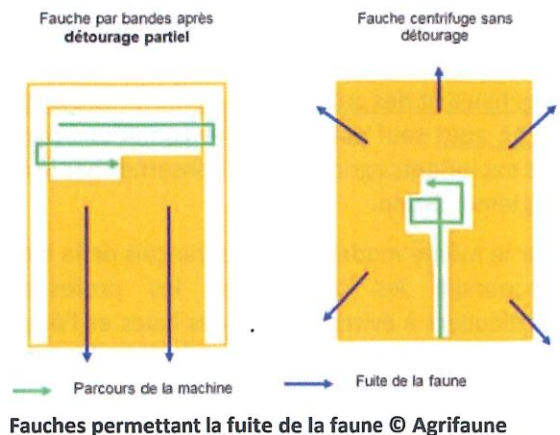
Il est préconisé de réaliser une fauche haute (entre 10 et 20 cm) et tardive, une à deux fois par an, privilégiant un calendrier d'intervention à la fin de l'été, voire en automne-hiver. Le cycle naturel de la prairie, l'aspect esthétique et les espèces affiliées à ces sont à prendre en compte dans le choix des dates d'intervention. Le retard de fauche a un bénéfice direct sur la protection de la faune sauvage notamment en privilégiant l'implantation de culture tardive. Ces fauches tardives peuvent être soutenues financièrement au travers de Mesures Agro-Environnementales (MAE).

Une fauche partielle/différée/en mosaïque peut également être mise en place pour permettre à la faune environnante de constamment disposer d'une zone de ressources et de refuge à exploiter.

FAUCHE PAR BANDES OU FAUCHE CENTRIFUGE

Pour garantir une fuite plus efficace de la faune lors des actions d'entretien des parcelles agricoles, il est recommandé d'équiper les machines de systèmes favorisant la fuite de la faune : barre d'effarouchement ou système à chaînes ou à dents pendantes jusqu'au sol.

Il convient également d'éviter de piéger la faune dans le centre de la parcelle en réalisant une fauche de l'intérieur vers l'extérieur ou par détournement partiel, et de diminuer la vitesse de travail sur les lisières afin de permettre à la faune de fuir et se réfugier en dehors des zones de coupe.



PÂTURAGE

Un pâturage de ces zones peut également être envisagé, s'il permet la conservation du milieu et de la biodiversité.

Il nécessite cependant un engagement de l'exploitant avec le respect d'un cahier des charges définissant, entre autres, un calendrier de pâturage, la prise en charge d'un traitement antiparasitaire des bêtes, le gardiennage du troupeau et la prise en charge d'animaux morts si cas échéant.

EN RÉSUMÉ

- Favoriser la diversité des essences végétales au sein des espaces ruraux
- Prendre en compte la possible présence d'espèces protégées et/ou à enjeux dans les calendriers d'intervention de fauche en milieux ruraux
- Pratiquer une fauche haute, différée et centrifuge
- Intégrer la possibilité de réaliser du pâturage